RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A1 PROJECTS LTD

QUESTIONNAIRE SIEE IMMATRICULATION

Vous souhaitez faire connaître du SIEE de la DINR une société étrangère sans établissement stable en France.

La satisfaction aux obligations fiscales motivant votre démarche est relative aux activités immobilières de la société.

Afin d'aiguiller convenablement votre requête je vous invite à répondre aux questions suivantes :

- Pour satisfaire à quelles obligations fiscales la société introduit-t-elle cette demande ? TVVI (taxe 3%), IS, RF, TVA, BIC ... ? La liste doit être exhaustive.

Uniquement TVVI : le bien immobilier détenu par A1 PROJECTS LIMITED est vendu et la société doit être à jour de ses obligations en termes de TVVI afin de récupérer le séquestre détenu par le représentant fiscal.

- Quelles déclarations / formulaires fiscaux la société souhaite-t-elle transmettre ? Déclaration 33-10, Déclaration 2746, Déclaration 2065, Déclaration 2072 ? La liste doit être exhaustive.

Cerfa 2746

- Où se situe le siège social de la société que vous souhaitez faire immatriculer ?

Le siège social se situe [redacted]

- La société est-elle une succursale ou une filiale d'une autre société étrangère ? Si oui, laquelle (adresse de siège social)

Non

- La société dispose-t-elle d'un établissement stable en France (y compris une succursale ou un bureau de représentation) ?

Non

- Combien d'immeubles sont détenus par la société étrangère en France ? Où sont-ils exactement situés (adresses exactes sur le territoire français ?

Le seul bien détenu a fait l'objet d'une vente le 28 avril 2025.

Il était sis [redacted]

- Ces immeubles sont-ils détenus directement ou indirectement par la société étrangère ?

L'immeuble est détenu directement.

- La société détient-elle des parts dans des sociétés françaises n'ayant pas opté pour l'IS ou le RF (Société civile immobilière, Groupement d'intérêt économique, Société en participation, Société en nom collectif...) ? Si oui, nous invitons à nous préciser les numéros SIREN de ces sociétés.

Non

- La société achète-t-elle des biens immobiliers en vue de les revendre ?

Non

- La société loue-t-elle des locaux meublés ?

- La société loue-t-elle des locaux nus ?

- La société loue-t-elle des locaux à usage professionnel ?

- La société loue-t-elle des locaux à usage non professionnel ?

Réponse à ces 4 questions : le bien détenu n'a jamais été loué, il a simplement été utilisé à des fins personnelles. Il est desormais vendu et la société n'a pas l'intention d'acquérir de nouveaux bien en France dans le futur.

Sur la base des réponses fournies par vos soins, nous serons

capables de vous fournier les formulaires, documents et informations
complémentaires à fournir au SIEE de la DINR ou vous ré-orienter
vers le service compétent

Merci, vous pouvez me contacter sur : [redacted] pour tout complément d'information.